

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 30/01/2019 de 19h à 22h

Participants : 65

Lieu : Salle des fêtes de Loupiac

Référent : Guillaume Secrétaire : Alice

Modérateur(s) : Nicolas - Dany

Ordre du jour

- Acceptation du compte rendu du 23 janvier 2019
- Suite des débats et mise au vote des propositions sur le pouvoir d'achat et la redistribution des richesses
- Débats sur la représentativité

1. Vote sur la validation du compte rendu du 23 janvier 2019 :

61 présents 61 : pour, 0 : abstention, 0 : contre

Compte rendu validé

2. Nouvelles revendications sur le pouvoir d'achat et la redistribution des richesses

- mise en place d'un service public des pompes funèbres
- nationaliser et rendre gratuit tous les services publics (poste, eau, électricité, transports routiers, services déchets, etc...)
- retrait immédiat de la loi sur l'alimentation (augmentation des prix sur les produits alimentaire à partir du 1er février 2019)
- pouvoirs décisionnaires de tous les salariés
- égalité des salaires hommes/femmes

3. Vote acceptation des revendications sur le pouvoir d'achat et la redistribution des richesses

GRATUITE DU SERVICE PUBLIC

61 présents 57 : pour 3 : abstention 0 : contre

GRATUITE DES 1ers m3 d'eau ET DES 1ers Kwh d'électricité

présents : 58 57 : pour 0 : abstention 1 : contre

Que tout le monde puisse vivre dignement avec les ressources indispensables

61 présents 61 : pour 0 abstention 0 : contre

GRATUITE DU TRANSPORT PUBLIC URBAIN (bus, tram, velo public)

63 présents : 61 : pour 0 abstention 2 : contre

GRATUITE DE TOUS LES TRAJETS DU QUOTIDIEN – travail, écoles, hôpitaux (train, tram, bus)

63 présents 53 : pour 7 : abstention 3 : contre

TRANSPORT TOTALEMENT GRATUIT (train, tram, bus – tout trajet confondu)

57 présents 21 : pour 16 : abstention 20 : contre

GRATUITE DE L 'ECOLE PRIMAIRE JUSQU'A L'UNIVERSITE ET GRATUITE DES FRAIS INHERENTS (logement par exemple)

59 présents 58 pour 1 : abstention 0 : contre

CREATION D'UNE ECOLE UNIQUE (de l'école primaire jusqu'à l'université)

59 présents 44 : pour 15 : abstention 0 : contre

INTERDICTION DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT

58 présents 44 : pour 14 abstention 0 : contre

GRATUITE DES ENTERREMENTS POUR CHAQUE CITOYEN

58 présents 56 : pour 2 : abstention 0 : contre

MISE EN PLACE DE LA CMU (Couverture Maladie Universelle) POUR TOUS

55 présents 50 : pour 4 abstention 1 : contre

DIMINUTION DE 30% DE TOUS LES PRIX

47 présents 6 : pour 23 : abstention 18 : contre

EDUQUER DES LE PLUS JEUNE AGE SUR L'ACHAT ET LA CONSOMATION

48 présents : 38 pour 10 abstention 0 contre

COMBATTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMEE DE TOUS LES APPAREILS

48 présents 44 : pour 4 : abstention 0 : contre

DEVELOPPER LES JARDINS CITOYENS EN VILLE ET EN CAMPAGNE

48 présents 37 : pour 11 : abstention 0 : contre

MISE EN PLACE DE LA LOI TOBIN (consiste en une taxation de toutes les transactions financières internationales afin de limiter la volatilité du taux de change)

48 présents 43 pour 5 abstention 0 contre

QUE TOUS LES SALARIES AIENT UN POUVOIR DECISIONNAIRE DANS LES ENTREPRISES ET QU'ILS PARTICIPENT AU CONSEILS D'ADMINISTRATION (CA)

48 présents 39 : pour 9 abstention 0 : contre

BOYCOTT DES PRODUITS DELOCALISES

44 présents 35 pour 9 abstention 0 contre

Fin des votes

Deux sujets trop importants pour être votés sont ajoutés aux futurs ordres du jour

1. L'encadrement des loyers en fixant un prix au M² indexé sur le SMIC, et plus généralement, le problème du logement
2. Le fonctionnement des services de santé (clinique privée, publique, etc...)

Les débats et votes ayant duré plus longtemps que prévu, l'assemblée choisi de repousser le débat sur la représentativité à la prochaine assemblée.

4. Conclusion

il est proposé pour les prochaines assemblées d'afficher les comptes rendus précédents pour les nouveaux arrivants.

Aucune proposition de changement de règle n'a été faite.

Seul le référent actuel se propose pour le rester.

Le thème de la prochaine réunion sera :

LA REPRESENTATIVITE

Le référent demande à chacun de réfléchir à ce thème pour la semaine prochaine.

Le référent informe que la prochaine réunion le mercredi 6 février 2019 se tiendra à la grande salle de ST MACAIRE (près de la pharmacie) à 19h00.

Fin de séance.

La secrétaire
Alice

Corrigé par le référent
Guillaume

**Ceci est uniquement un projet de compte-rendu
devant être adopté lors de l'assemblée du
06/02/2019**